



Compte-rendu de la réunion Plénière du Conseil de Quartier Branly – Boissière du 18 juin 2024



19h00
Préau de l'école élémentaire Nanteuil
13 rue de Nanteuil

Elus et autres personnes invitées :

Philippe LAMARCHE, Adjoint délégué aux finances, Elu de quartier
Jean-Pierre FORESTIER, Responsable de secteur Antenne Vie de Quartier Jules Verne
Eva GUTJAHR, Chargée de Développement social des quartiers du secteur Antenne Vie de Quartier Jules Verne
Clément RAY MAHAUT, Gestionnaire Urbain de Proximité (GUP)

Excusée : Catherine SERRES, Conseillère municipale missionnée aux passerelles de cultures, Elue de quartier

Habitant.e.s présent.e.s : 38

Si vous souhaitez nous contacter pour toutes vos questions ou observations, écrivez à : CQBB93@gmail.com

Retrouvez-nous sur :

- notre page Facebook : [Conseil de Quartier Branly Boissière](#)

- notre compte Twitter : [@cqbb93](#)

Les compléments, modifications ou réponses intervenus depuis la réunion sont signalés en italique.

ORDRE DU JOUR

1. INFOS DIVERSES	2
A. Ecole Méliès	2
B. Stationnement et transports	2
C. Espaces verts	2
D. Maison de quartier	2
2. Parole aux habitants.....	2

La séance débute à 19h14

FRédéric Marion remercie les participants. Il présente la réunion et les représentants de la Ville. Il sera le secrétaire et Véronique sera l'animatrice de la réunion.

FRédéric rappelle que le Collectif d'Animation du CQBB est constitué d'habitants bénévoles, indépendants de la Ville et de tous partis ou mouvements politiques. Le Collectif d'Animation organise les Plénières du Conseil de Quartier. Il est également en lien avec les structures de la Municipalité (élus thématiques, Antenne, Services...) pour faire remonter des problèmes ou des souhaits habitants, et redescendre des décisions ou informations de la Ville.

Il appelle les habitants, qui souhaitent s'investir dans le quartier, à intégrer le Collectif.

Actuellement, le Collectif d'Animation est constitué de :

Mesdames Nathalie BANEUX, Régine BLANQUET, Mireille DARIDAN, Véronique HUMBERT, Cléo d'OREFICE, Jacqueline REMI.

Messieurs FRédéric MARION, Henri RETAILLEAU.

1. Infos diverses

A. Ecole Méliès

Se reporter à la présentation « Présentation Publique V3ALC.pdf » en annexe de ce CR.

Calendrier :

Démarrage des travaux en janvier 2025 pour 18 mois

Réception du bâtiment fin Juillet 2026 et d'une première cour de récréation

Ouverture du Groupe Scolaire à la rentrée de septembre 2026

Travaux de démolition de l'école existante, création de la seconde cour de récréation et du jardin partagé => Juillet 2026 pour une fin en décembre 2026

Afin d'apporter plus de précisions à ce compte-rendu de la Plénière, nous intégrons un petit compte-rendu de Cléo, membre du Collectif, qui a participé à une réunion organisée par Madame Attia le 07/06/2024.

Un décaissement du sol au niveau du parking actuel de l'immeuble à côté, pour avoir le sol à +1m par rapport à celui du parking (qui est en contrebas par rapport à la rue et est régulièrement inondé).

L'idée est d'avoir 2 faux RDC par rapport à la rue, avec un parvis montant et l'autre descendant, pour avoir la maternelle de plain-pied par rapport à la cour. A l'étage du dessus, les locaux communs/partagés avec l'école élémentaire, et en haut l'école élémentaire.

24 classes, comme à Odru (dont 4 pouvant être attribuées maternelle ou élémentaire en fonction de la répartition fluctuante des effectifs).

Il y aura 2 cantines et un centre de loisirs.

2 cours en enfilade + 1 cour en étage pour la maternelle. Il y aura 1000 m2 de cour, 800 m2 au sol et 200 m2 à l'étage.

Il devrait y avoir une salle polyvalente (information à confirmer).

1 jardin partagé (dans l'angle de la parcelle à gauche quand on arrive par le sq. Alice).

1 logement gardien (dans l'angle de parcelle à droite quand on arrive par le sq. Alice).

Le chauffage sera assuré par des pompes à chaleur, dont l'évacuation se fera sur le toit, cachée par des claustras.

L'école sera en structure béton avec un habillage mixte (bois, métal...) selon les façades.

La construction de cette école coûtera 20 millions d'euros (soit 15% d'augmentation constatée par rapport aux chantiers précédents).

L'idée est d'avoir un bâtiment « bien imbriqué » dans le quartier, donc limitation de la hauteur du bâtiment.

2 grues sont prévues pour le chantier, qui ne survoleront ni l'école existante ni les pavillons.

La plupart des arbres sont conservés : ceux en cœur d'îlot (les plus grands), ainsi que 6 tilleuls de l'ancienne école.

Un abattage d'arbre seulement sur l'av Salvador Allende pour l'accès au chantier.

La préservation des arbres existants justifie la construction du bâtiment vers le côté de la rue St Victor de la parcelle plutôt que de l'autre côté (côté immeuble).

Il y aura une voie traversante entre l'école et le fond des jardins de la rue St Victor pour relier Salvador Allende et le square Alice. Elle servira à la livraison de la cantine, un accès secours, et sera ouverte, a priori, aux horaires de l'école uniquement. Des arceaux sont prévus pour éviter les scooters.

Les nuisances de l'évacuation des gravas par camion sur le Square Alice, qui est très étriqué et générera des manœuvres difficiles, devront être limitées par l'adaptation des tonnages des camions. Les habitants seront prévenus en amont si une suppression du stationnement est prévue sur le Square Alice et une partie de St Victor.

La Ville réfléchit à l'anticipation des problèmes de circulation côté Salvador Allende, qui sera très « circulante » (voire encombrée ?) lors de la dépose des enfants, d'autant plus qu'il y a aussi l'école Fidélis pas très loin.

La Ville doit également anticiper les impacts du chantier de l'école au niveau du quartier (circulation/stationnement) du fait du télescopage avec les travaux du tram.

B. Stationnement et transports

Avec l'arrivée de la M11, un stationnement résidentiel (stationnement payant) sera mis en place comme dans le Bas-Montreuil dans une zone entre 500 et 600 mètres par rapport aux stations.

Cette transformation doit se faire rapidement (mi-juillet) pour éviter une saturation du quartier avec des véhicules venant d'autres secteurs ou villes.

Ce résidentiel sera également effectué du côté du tramway.

Au final, Montreuil passera en résidentiel payant au prochain mandat.

Ce résidentiel sera mis en place à partir de mi-juillet dans notre quartier.

Noisy le Sec met également en place le stationnement résidentiel.

Philippe Lamarche précise que le zonage sera présenté dans le prochain Montreuillois.

Le Collectif indique que la démarche pour le stationnement résidentiel est sur site de la ville : <https://demarches.montreuil.fr/stationnement-residentiel/>

Des habitants rappellent qu'une pétition circule afin de ne pas mettre de zone payante dans le quartier.

Ils demandent s'il serait possible de mettre en place un macaron gratuit pour les habitants du quartier, ou un disque de stationnement.

Philippe Lamarche répond que le Groupe Indigo (société privée), qui a la délégation de verbalisation, refuse ces modalités.

Philippe Lamarche explique que lorsque le stationnement payant a été mis en place sur l'avenue de la Résistance, il y a eu une récupération de 30 % de places pour les riverains.

Par ailleurs, une étude urbaine est menée actuellement sur le périmètre Briand Boissière pour définir des orientations sur l'évolution de ce secteur. Ainsi, un réaménagement du carrefour Briand-Boissière est prévu.

Une réunion publique de lancement de l'étude aura lieu le 29 juin, 10h30, dans le café « Royal DK », 161 boulevard de la Boissière (anciennement « L'Endroit »).

Le 10 juillet, 10h00, une permanence pour les associations est organisée à l'Antenne Jules Verne.

Le 10 juillet, à 14h30, un « bureau de rue » sera installé au carrefour Briand-Boissière pour rencontrer les habitants.

Des habitants font remarquer que les trottoirs sont encombrés par les voitures et les scooters.

Les habitants reprochent également à la ville son incapacité à enlever les voitures épaves et demandent à Philippe Lamarche de faire un travail pour que la Ville intervienne rapidement sur les épaves, mais également sur les garages et l'autoécole qui garent leurs véhicules rue de la Renardière. Ils indiquent qu'ils ont contacté Sesam pour signaler des voitures ventouses, mais qu'il y a un renvoi de balle entre Sesam et la police municipale.

Philippe Lamarche propose d'inviter Loline Bertin, Adjointe déléguée à la tranquillité publique, à la brigade propreté, à la prévention et à la vie nocturne, ainsi qu'Olivier Stern, délégué à la relation usager, au numérique, et en charge des mobilités, de la ville cyclable, et du stationnement.

Le Collectif répond que cela a déjà été fait, mais que rien ne bouge.

Philippe Lamarche rappelle qu'il y a actuellement 13 à 15 agents verbalisateurs sur Montreuil. En fait, il en faudrait 50 et une vraie police municipale... Et, actuellement, la fourrière a un problème de dimensionnement.

Le Collectif indique qu'il a eu une réunion, conjointe avec l'association des Commerçants de Boissière, avec Patrice Bessac, Maire de Montreuil, pour faire remonter le problème de stationnement et demander la création d'un parking public.

Un habitant rappelle que l'implantation d'arbres sur les places de parking n'a pas arrangé les problèmes de stationnement.

Du côté des transports, l'ensemble des bus est mis en place, mais ils peuvent avoir des détournements le temps de travaux, notamment ceux du tramway T1. De plus, l'absence de voie dédiée aux bus sur l'ensemble du réseau montreuillois rend leur circulation difficile.

Le Collectif et les habitants expliquent qu'actuellement, 3 plans de circulation des bus différents sont distribués (par la RATP le 13 juin, dans les boîtes aux lettres et dans Le Montreuillois).

Des habitants soulignent la dangerosité de la sortie La Dhuis, sur le bd de la Boissière, car aucune signalisation (feu, passage piétons...) n'a été mis en place, et les travaux continuent.

Clément Ray Mahaut explique que, depuis l'inauguration du 13 juin, il harcèle le référent travaux de la ligne 11, mais que seul il ne peut pas faire bouger

Le prolongement du T1 devrait être mis en service en 2027...

C. Espaces verts

Des habitants font remarquer que la gestion différenciée des espaces verts est une bonne chose, mais qu'il faut tondre quand même de temps en temps.

Philippe Lamarche lit la réponse écrite par Catherine Dehay, déléguée aux parcs, à la nature et à l'animal en ville, à la végétalisation, et aux jardins citoyens, en réponse à une question du Collectif sur ce sujet : le Service Jardin et Nature en ville est en grande difficulté pour recruter des agents. Par ailleurs, au vu de la météo, avec un temps très pluvieux, la tonte a pris du retard. Enfin, pour l'instant, le Service plante les arbres et fleurit les parterres pour les événements de la ville, au détriment des tontes _ mais il va le faire.

Des habitants font remarquer que le square Clara Zetkin n'est pas tondu, alors que c'est un bel endroit. Cela donne une impression de seconde zone.

Philippe Lamarche répond que la directrice du Service a entendu la demande et va y répondre.

Des habitants demandent s'il est également possible de tondre dans la friche « Acacia » pour avoir un espace pour les enfants. Ils font aussi remarquer que les espaces verts ne sont pas entretenus sur la Place Colette Lepage

Des habitants soulignent que des mauvaises herbes poussent le long des habitations et qu'il faudrait les enlever pour éviter d'abîmer les trottoirs et les habitations.

Philippe Lamarche répond que les mauvaises herbes n'abîment pas les habitations, car elles ne s'implantent pas en profondeur.

Le Collectif module : seuls les rhizomes de la « Renouée du Japon » peuvent endommager les crépis et le bitume.



Des habitants demandent s'il serait possible de donner un nom à la friche « Acacia ».

Le Collectif répond que cela était prévu à la suite de la concertation pour aménager cette friche, mais que la concertation a tourné court.

Un habitant interroge sur le terrain nu entre la rue Salvador Allende et la rue de la Demi-Lune.

Clément Ray Mahaut rappelle qu'il s'agit d'un terrain RATP, qui accueille une réserve d'eau en cas d'incendie, et que ce terrain ne sera pas aménagé.

Un habitant demande s'il existe une instance de concertation entre les instances qui vont aménager l'îlot Boissière et les habitants inquiets de la bétonisation prévue.

Le Collectif rappelle que les logements qui vont s'étaler tout le long de ce passage sont prévus depuis le début, que le « Bois Gilles » et l'ancienne halle devraient être conservés (voir sur le site du : <https://www.oyapock-architectes.com/en/projet/tous/mutation-de-l-ilot-boissiere-a-montreuil#&gid=1&pid=3>).

Philippe Lamarche propose à l'habitant d'aller à la réunion sur l'étude urbaine le 29 juin pour poser la question.

Un habitant explique que l'association « Le Rucher école » essaye depuis des années d'avoir une convention avec la Ville pour implanter des ruches sur le terrain « La Terrasse ».

Jean-Pierre Forestier explique que son service travaille sur cette convention.

D. Maison de quartier

Philippe Lamarche explique que le principe de transformation du centre de loisirs Jules Verne en Maison de quartier, est acté. Le travail de réflexion est en cours sur l'aménagement et l'accessibilité de cette Maison, notamment avec Danièle Creachcadec, déléguée à la petite enfance, au handicap et à la parentalité.

Il indique qu'en début d'année prochaine, nous devrions avoir une première vision du projet.

Il y aura un aménagement derrière le centre et une mise à niveau. Une redéfinition des volumes avec, peut-être, un étage supplémentaire, est en réflexion.

Le Collectif rappelle que, sans doute, pour financer ce projet, la Ville va accepter une opération immobilière le long de cette future Maison de Quartier et sur l'ancien « terrain de boules » (coin des rues E. Branly et des Roches)...

Par ailleurs, une réflexion est également en cours concernant l'Araignée.

2. Parole aux habitants

Un habitant explique que la rue St Denis est très dangereuse à remonter à vélo, notamment au niveau du carrefour avec Aristide Briand.

L'Antenne explique que les potelets sont régulièrement cassés et que la ville les change.

Un habitant demande s'il est possible de remplacer TOUS les potelets cassés au bord des trottoirs.

Philippe Lamarche dit que la Ville remplace au maximum, mais que ceux-ci sont régulièrement abîmés. Et il est règlementairement interdit de les remplacer par des plots en béton.

En ce qui concerne les factures d'eau d'Est-Ensemble, que beaucoup d'habitants n'ont pas encore reçu _ certains n'ont même pas encore été prélevés ! _, Philippe Lamarche explique que cela est dû à un problème informatique en cours de correction.

Des habitants expliquent qu'au niveau du 177 rue Edouard Branly, les poubelles sont un vrai fléau : I3F sort les poubelles trop tôt (48h en avance), elles débordent, cela sent mauvais et les ordures se répandent.

Philippe Lamarche explique qu'il n'y a pas assez de personnel pour verbaliser. I3F ne respecte pas les consignes, en sous-traitant à des entreprises qui affectent un territoire énorme à leurs concierges, qui ne peuvent pas sortir toutes les poubelles de leur secteur à temps. Il va demander que la Ville remette la pression sur I3F.

Des travaux ont eu lieu rue Emile Beaufils pour abaisser le trottoir, mais le panneau explicatif a été mis après les travaux.

Philippe Lamarche ne peut que constater cette erreur.

Du côté de la construction sur le terrain de l'ancienne halte-jeux Julie Daubié, Philippe Lamarche indique qu'il n'y aurait plus que des logements sociaux et plus aucun en accession à la propriété _ mais il va vérifier.

Au niveau du passage Jules Verne (entre la place Kétanou et le foyer Branly), des habitants demandent s'il serait possible de déplacer, vers le stade, les demi cercles d'assises dans le passage à côté du « terrain vert », car les gens jettent des choses (déchets, cailloux) dans les jardins derrière, et il y a un problème la nuit avec le bruit des noctambules installés là.

Des habitants font remarquer que des bacs de décantation sont plein d'eau et de saleté, rue Brûlefer, à côté du terrain de l'ex-société Krief _ et les moustiques prolifèrent dans ces eaux stagnantes. Par ailleurs, une rumeur de construction de 5 étages à cet endroit, circule.

Philippe Lamarche explique que Krief vend. La Ville essaye de préempter pour réfléchir à un aménagement dans ce coin du quartier.

Un habitant rappelle que l'actuel propriétaire a organisé une réunion avec les riverains et des acheteurs potentiels, qui ont poussé les premiers à vendre leurs jardins...

Un habitant demande si la caméra vidéo installée devant l'église du Rocher appartient à la Ville.

Philippe Lamarche répond qu'il n'a pas connaissance de cette installation.

Des habitants demandent si les caméras sont actives sur le bd Boissière, car le stationnement en double file est fréquent, générant de gros problèmes de circulation.

Philippe Lamarche explique que ces caméras, gérées par la Ville, émettent des milliers de contravention. Un projet d'extension de vidéo est prévu du côté de la ZAC Acacia.

Des habitants demandent s'il serait possible d'effectuer un contrôle de conformité du stand de tir, car le tir fait de plus en plus de bruit. Les claquements des tirs s'entendent dans pratiquement tout le quartier et tous les jours, y compris le dimanche. L'Antenne reçoit des dizaines de vidéos qui en témoignent.

Philippe Lamarche répond qu'a priori, le stand de tir respecte la réglementation.

La séance est levée vers 21h46.